



Un cas de leptospirose à Prévost

Notre premier cas officiel de leptospirose a été diagnostiqué cet automne à Prévost. Il s'agit d'un de nos patients favoris: un chien adulte nommé Jack. J'aborde donc de nouveau ce sujet à cause de l'importance de cette maladie et des risques qu'elle implique.

La leptospirose affecte les animaux sauvages comme les rats laveurs et les mouffettes et peut se transmettre aux chiens et aux animaux de ferme (vaches, chevaux) par le biais de l'environnement. L'urine d'un animal malade contamine les cours d'eau et les flaques, et un chien s'abreuvant à ces endroits peut s'infecter. C'est une maladie transmissible à l'humain et la bactérie peut pénétrer à travers la peau par un simple contact avec l'urine contaminée. La saison la plus propice à la transmission de la leptospirose est l'automne. Les conditions climatiques humides qui prévalent à ce moment expliquent ce phénomène.

La leptospirose affecte principalement les reins chez les chiens. Une insuffisance rénale se développe alors et s'accompagne souvent de fièvre et de douleur musculaire. L'animal peut uriner dans la maison à cause de sa condition et devient à ce moment une menace pour ses propriétaires. Chez l'humain, les signes cliniques sont très variables et vont du syndrome grippal aux infections respiratoires, rénales, hépatiques ou génitales.

La vaccination contre la leptospirose chez le chien est pratiquée de routine à l'Hôpital vétérinaire Prévost. Toutefois, l'exemple de Jack démontre qu'elle n'est pas infaillible.

Jack est suivi chez nous depuis sa naissance. Il est vacciné à chaque automne contre la leptospirose avec un vaccin comprenant quatre souches de la maladie. Ce chien était considéré à faible risque d'attraper cette maladie car il fréquente très peu les forêts et ne s'abreuve pas dans les cours d'eau. Pourquoi a-t-il donc contracté la leptospirose?

La réponse réside dans deux faits qui illustrent bien la façon dont cette maladie peut déjouer nos défenses. Premièrement, Jack était dû pour sa vaccination en automne. Ses anticorps contre la leptospirose étaient donc à leur niveau le plus bas. Il est fort possible qu'il ait attrapé la maladie au moment où son système immunitaire était le plus faible, d'autant plus qu'il souffrait d'une autre maladie grave en même temps qui l'affaiblit davantage. Deuxièmement, Jack passait de longs moments attaché dehors à l'arrière de la maison. Une accumulation d'eau était présente sous le patio et il a été vu plusieurs fois s'abreuvant à cet endroit. Des rats laveurs et des mouffettes fréquentent souvent le terrain. Ils ont probablement contaminé l'eau que Jack a consommée, l'infectant ainsi à l'insu de tout le monde.

Le cas de notre toutou illustre bien que la leptospirose reste toujours un danger potentiel. Il s'agit que le système immunitaire ne défende pas adéquatement l'animal et qu'il y ait une source possible de contamination pour que la maladie se déclare. Assurez-vous que la vaccination de votre chien est bien à jour. Après un an, il est démontré que la protection contre la leptospirose n'est plus efficace. En outre, si votre chien est vacciné à l'automne, assurez-vous de prendre votre rendez-vous sans retard! Il est possible que nous modifions notre programme de vaccination contre la leptospirose. Le cas échéant, nous informerons tous nos clients concernés.

Pour ce qui est de Jack, il récupère bien de sa maladie et heureusement pour sa famille, aucun de ses membres n'est tombé malade suite à cet incident.

Je vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes!

Dr Simon Lachance, mv

Des nouvelles de la Paroisse

Un appel à votre générosité...

Dans le but de changer les fenêtres de l'église Saint-François-Xavier, côté sud, qui ont été vandalisées, nous ferons appel à votre générosité lors des célébrations de Noël (à Prévost seulement). Nous comptons sur vous!

Horaires des Messes

pour le temps des Fêtes
Communauté chrétienne Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost (Qc) Tél. (450) 224-2740

24 décembre, veillée de Noël :

19h – Messe familiale avec chorale d'enfants

22h30 – Messe avec animation musicale

24h (Minuit) – Messe (animation musicale)

25 décembre, Jour de Noël :

11h – Messe du jour

31 décembre, Veillée du jour de l'An

21h – à Sainte-Anne-des-Lacs pour les deux communautés

Jour de l'An :

11h – Messe pour les deux communautés

Communauté chrétienne Sainte-Anne-des-Lacs, 1, ch. Fournel, Ste-Anne-des-Lacs (Qc) tél. (450) 224-2782

24 décembre, veillée de Noël :

19h – Messe familiale avec chorale de jeunes

22h – Messe avec chorale d'adultes

25 décembre, Jour de Noël :

11h – Messe à Prévost pour les deux communautés

31 déc. Veillée du jour de l'An :

21h – Messe avec chorale d'adultes pour les deux communautés

Jour de l'An

11h - à Prévost pour les deux communautés



Inscription à la maternelle à l'école Val-des-Monts

Lors de l'inscription de votre enfant en maternelle, il sera essentiel de fournir les renseignements complets sur la garderie que fréquente votre enfant (nom de la garderie, adresse, code postal, téléphone et nom de la personne responsable). Pour toute information, joindre Yolande Cossette, adjointe à l'École Val-des-Monts: 224-2913.

Livre vert sur la politique familiale

Des commentaires qui permettent de consolider les travaux du Comité



Michel Fortier

Une vingtaine de citoyens intéressés et impliqués ont participé à la consultation publique sur la politique familiale de Prévost, qui se tenait le 8 décembre à l'école Val-des-Monts.

Le Comité famille qui soumettait à la consultation les résultats de leurs réflexions ont pu récolter une quantité appréciable de commentaires qui ont permis de consolider les travaux du Comité et de prioriser certaines orientations de la politique familiale. Les participants ont particulièrement insisté pour maintenir

et développer l'accessibilité des jeunes et des familles aux activités de plein air. Et s'ils souhaitent le développement d'activités pour les jeunes et les ados, ils souhaitent aussi que ce soit fait en consultation auprès des intéressés.

On se souviendra peut-être qu'une première consultation auprès des organismes avait eu lieu le 11 novembre dernier. D'autres consultations suivront, au début de l'année, auprès des adolescents et de groupes cibles, qui devraient permettre de présenter un projet final à l'hôtel de ville au début de l'été.

www.ville.prevast.qc.ca/evenements.html

Campagne annuelle d'adhésion

Devenez membre de votre journal

Être membre est tout à fait simple : vous devez avoir 18 ans, souscrire aux objectifs du journal et payer une modique cotisation de 5 \$ annuellement.

Le Journal de Prévost reflète l'implication de ses membres et plus ceux-ci sont nombreux, plus notre journal sera représentatif de notre collectivité.

Être membre c'est démontrer son soutien et son attachement au journal et lui permettre de

continuer ce travail essentiel de communication dans notre collectivité.

On peut devenir membre en remplissant le coupon ci-dessous et en le faisant parvenir au Journal de Prévost, C.P. 13, Prévost, J0R 1T0 accompagné de votre paiement de 5 \$ à l'ordre des Éditions Prévostaises. On peut devenir membre ou obtenir plus d'informations en téléphonant au : (450) 602-2794.

COUPON

Je désire devenir membre du Journal de Prévost
Voici ma contribution de 5 \$

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Journal de Prévost

www.journaldeprevost.ca

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 13, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Télex : 450 224-1548

Fondateur :

Jean Laurin

Rédacteur en chef et directeur technique :

Michel Fortier
redaction@journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

Conseil d'administration et collaborateurs :

Mme Solange Trudel, secrétaire
M. Benoît Guérin, vice-président
M. Michel Fortier, trésorier
M. Yvan Gladu
M. Élie Laroche
Mme Lucile Leduc
Mme Annie Depont
M. Stéphane Parent

Journalistes :

Myriam Richard
Jean-Sébastien Côté

Révision des textes :

Lucile D. Leduc, Louise Hamelin,
Yvan Gladu, Benoît Guérin, Marc-André Morin, Yves Deslauriers et Paola Corbo

Infographie :

Carole Bouchard
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier,
Tél. : 450 224-1651
Cell. : 450-530-0812

Imprimeur :

Transcontinental Impression

Tirage : 8 000 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec

AMECO

Association des médias écrits communautaires du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2002

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. » Jacques Prévert